

Compte rendu du Conseil Consultatif du 11 janvier 2023

Jean Luc MARCHAND	Président des Anciens Combattants
Bernadette VERMELEN	Président du Comité des Fêtes
Marie Claude BUCHARD	Présidente les Amis de Gaston Floquet
Maxime LE GRAND	Président Génération Mouvement
Alexandre CANADA BUENO	Président Les Lys sous Erables
Bernadette FIRMESE	Président Garant de Mémoire 39/45 Secrétaire / Trésorière ADHR (Association Développement Harmonieux et Raisonnée de St Rigomer)
Jean Marie FIRMESE	membre
Dany PELE	membre
José LEFRANC	membre
Patricia LE GRAND	membre
Valérie VINCENT	Adjointe
Christian CAMUS	Conseiller Municipal
Annick CONSONNI	Conseillère Municipale
Yolaine GASZOWTT	Conseillère Municipale

Excusés : Maxime LE GRAND, Patricia LE GRAND, Yolaine GASZOWTT

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Consultatif précédent
- Point sur les actions réalisées et en cours
- Local Communal
- Aménagement bourg
- Informations diverses
- Questions / Réponses / débats

Le Président du Conseil Consultatif Francis LOISON Maire délégué de St Rigomer des Bois ouvre le Conseil Consultatif à 18 h 00

- Approbation du Compte rendu du Conseil Consultatif du 7 juillet 2022 : à la demande de Jean Marie FIRMESE, il est ajouté : appel à des bénévoles par journée ou demie journée pour le nettoyage de la commune (parterre, plantations) le compte rendu est approuvé.

Point sur les actions réalisées ou en cours

- Carrefour des Brosses (D 311/ VC 5 / route des Egremondières / route des Vingt Jours / chemin de la Huberderie

Une nouvelle réunion a eu lieu sur place avec les élus de St Paterne et les services du Département, pour définir nos besoins et préciser certains points.

Suite à la proposition du Département, les élus de St Paterne et St Rigomer ont étudié le plan et le chiffrage, ils ont formulé quelques observations et fait quelques propositions d'amélioration. Nous attendons la validation du projet par les services du Département, pour lancer l'appel d'offres.

Les coûts seront répartis 2/3 par St Paterne/Le Chevain, 1/3 pour Villeneuve en Perseigne.

- Gaston Floquet

Le ballon d'eau chaude n'a pas été installé (le prestataire a pris sa retraite sans prévenir !) un autre devis a été reçu et un est en attente

- Salle de la Charmille

Le WC n'a pas été installé (le prestataire a pris sa retraite sans prévenir !) un autre devis a été reçu et un est en attente

- Fibre

Le réseau fibre optique est ouvert aux opérateurs sur toute la Sarthe depuis fin 2022, il faut s'adresser aux opérateurs (FIA) pour être raccordé, certains points de blocages persistent. Le réseau cuivre sera démonté à partir de 2023 dans certains départements.

- Construction du Local Communal : le permis de construire a été accordé, Jean Luc recense les bénévoles qui souhaite nous aider à la construction, une réunion va être fixée avec ceux-ci pour définir les tâches de chacun, élaborer un planning, identifier les besoins. Les matériaux sont commandés, livrés et stockés (ossatures bois, charpente, couverture, bardage et portes). Dany PELE n'est pas favorable à sa construction.

Le lieu choisi est jugé décentralisé par rapport aux besoins → seul cet emplacement pouvait convenir à sa construction même si les élus avaient bien conscience qu'il n'était pas central.

- Aménagement centre Bourg

Suite au dernier Conseil Consultatif et à la réunion publique, certains points ont été retenus, des améliorations ont été proposées notamment pour réduire la vitesse. Le prestataire a repris les plans suivant nos préconisations et refait le chiffrage. Malgré la suppression de certains points, le coût de réalisation estimé à exploser + 30 % à 40%, lors de ce Conseil Consultatif, il a été proposé de réduire encore les travaux, notamment pour la réduction de la vitesse (plateaux chicanes, les avis sont extrêmement partagés et divers aucun accord ne se dégage.

Un avis de la majorité : Il vaut mieux ne rien faire que de faire les choses à moitié

Proposition : demander au prestataire de reprendre à nouveau le projet, chiffrage et demander au Conseil Municipal de valider ou non le projet, si oui, trouver le bon moment pour lancer les appels d'offres.

- Informations diverses :

L'Association Garand de la Mémoire se propose de nettoyer et remettre en état les 2 tombes (anciens combattants), à voir avec Paul Chardron.

Les journées du Patrimoine auront lieu les 16 et 17 septembre 2023, réserver la salle de la Charmille pour les associations.

L'Associations les Amis de Gaston Floquet fête ses 30 ans le 9 septembre 2023, réserver la salle de la Charmille

L'Associations les Amis de Gaston Floquet organise une vente des œuvres les 18 et 19 novembre 2023, réserver la salle de la Charmille

Il est demandé aux associations de préparer leurs demandes de subventions 2023, à remettre à la Mairie dès que possible

Le Comité des fêtes organise son Assemblée Générale le 17 février 2023 à 20 h, réserver la salle du Buisson

Les élus de St Rigomer remercient les associations pour les animations et événements effectués en 2022 ainsi que pour leur engagement.

Le recensement sur Villeneuve en Perseigne commencera le 19 janvier 2023, Barbara LABBE est chargée du recensement sur St Rigomer.

Pendant les mois d'hiver, les employés communaux vont se consacrer essentiellement à l'entretien des fossés, nettoyer les panneaux et les refixer, île de la Charmille, les travaux sur les bâtiments, l'entretien du matériel

Des rosiers ont été acheté, ils seront plantés dans les parterres au Buisson

- Questions / Réponses / Débats :

Jean Luc Marchand

Réunion des Anciens Combattants du Canton à St Rigomer le 19 mars 2023 → réserver la salle de la Charmille et voir pour le vin d'honneur

Projet de graver des pierres sur le lieu du cash de l'avion → demander l'accord de l'ONF → F Loison

Alexandre Canada Bueno : Association Garand de la Mémoire

Organise une bourse échange le 2 avril 2023 → réserver la salle de la Charmille

Assemblée Générale le 24 mars 2023 → réserver la salle du Buisson

Dany Pelé

Faire remonter à la CUA les craintes suite à l'augmentation de la taxe foncière → cela a été fait

Jean Marie FIRMESSSE

Qui a mis des panneaux d'interdiction de dépôts sauvages des déchets ? et pourrait on les remplacer par des panneaux officiels → F Loison répond que les auteurs n'ont pas été identifiés, pour leur remplacement la question va être posée.

Demande de faire un point sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) → le projet du PLUI est finalisé, il est actuellement en consultation auprès des parties intéressées pour avis, l'enquête publique avec un commissaire enquêteur se déroulera fin du 1^{er} semestre 2023 (moment important pour porter ses interrogations et ses remarques), l'adoption avant fin 2023.

Francis LOISON

Maison Médicale le projet est en cours d'étude, une réunion avec les professionnels de santé et l'ARS (Agence Régionale de Santé) des Pays de la Loire a eu lieu pour connaître les diverses modalités administratives et financières, l'étude pour le bâti est en cours.

Tour de Table : plus de remarques ou questions

Le conseil Consultatif se termine à 20 h 00, un moment de convivialité est organisé

Le Maire délégué
Francis LOISON le 21 janvier 2023